



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept septembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25
Pouvoirs : 4
Absent : 0

Date de la convocation : 10 septembre
2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAU Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MUSCAT Yvette représentée par VERDUZIER K
CHAPUT Clément représenté par CHAPUT S
MASSONNEAU Bruno représenté par PIAULET C
SULLI Bruno représenté par DEBIAIS V

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N°115

Rapporteur : Lydie BARBOTTIN

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT – SEM HABITAT PAYS CHATELLERAUDAIS

Les membres du conseil municipal sont informés qu'il convient de désigner un représentant qui **participera aux délibérations des commissions d'attribution des logements de la SEM Habitat** du Pays Châtelleraudais pour les dossiers qui concernent la commune de Naintré.

Il est proposé de désigner Mme Lydie BARBOTTIN.

VU le décret n°92-726 du 28 juillet 1992 portant application de la loi d'orientation sur la Ville,

VU la lettre du 4 août 2020 de la SEM Habitat Pays Châtelleraudais demandant la désignation d'un représentant pour la commune de Naintré,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

- décide de désigner Madame Lydie BARBOTTIN représentante de la commune de Naintré au sein des commissions d'attribution des logements de la SEM Habitat Pays Châtelleraudais.
- charge Monsieur le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le

